

Refonte du dispositif CNAF d'aide à domicile aux familles :  
Une grande avancée...  
Mais bien des sujets restent sans réponse

La simplification de la circulaire CNAF de 2016 officialisée ce jour et applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 marque un tournant inédit pour les services d'aide et d'accompagnement aux familles.

De nouvelles modalités de service de famille apparaissent depuis longtemps à une échelle et un rythme de développement sans précédent à l'échelle nationale, et ce, particulièrement en ce qui concerne les conditions de travail et les conditions de rémunération des personnes, celles-ci étant de plus en plus soumises à des conditions de travail de plus en plus exigeantes.

Enfin, elle est également liée à la simplification de la circulaire de 2016. Elle concerne les conditions de travail et les conditions de rémunération des personnes, celles-ci étant de plus en plus soumises à des conditions de travail de plus en plus exigeantes.

Il s'agit de rendre possible la situation familiale, l'existence des possibilités d'emploi de la personne à domicile, la possibilité de répondre à ses besoins et de répondre à ses besoins de la personne à domicile, l'existence des possibilités d'emploi de la personne à domicile, la possibilité de répondre à ses besoins et de répondre à ses besoins de la personne à domicile.

## **[Communiqué] Refonte du dispositif CNAF d'aide à domicile aux familles : Une grande avancée... Mais bien des sujets restent sans réponse**

28 juillet 2021

La simplification de la circulaire CNAF de 2016 officialisée ce jour et applicable dès le 1er janvier 2021 marque un tournant inédit pour les services d'aide et d'accompagnement...[Voir la suite](#) [1]

---

### **Source**

**URL:**<https://adomicile45.org/actu-adedom/communiquerefonte-du-dispositif-cnaf-daide-domicile-aux-familles-une-grande-avancee>

### **Liens**

[1] <https://adomicile45.org/actu-adedom/communiquerefonte-du-dispositif-cnaf-daide-domicile-aux-familles-une-grande-avancee>